

# La naissance des classes dangereuses : entre mythe et concept

**Bien connue depuis un demi siècle<sup>1</sup> et souvent citée la formule « classes laborieuses, classes dangereuses » sert à résumer et à condamner l'attitude de la bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle face à ce que l'on appelle volontiers à l'époque la question sociale. Avec le développement de certains projets contemporains, ce réflexe de défense sociale qui vise à confondre coupables et victimes semble revenir en force. La force de ce raisonnement ne réside pas tant dans son simplisme que dans son apparente scientificité et ses objectifs affichés. Il ne paraît donc pas inutile de revenir sur l'inventeur de l'expression classes dangereuses qui est aussi l'un des fondateurs de la démarche qui mélange description objective et préjugés, volonté d'amélioration sociale et stigmatisation des populations fragiles.**

En effet l'expression classes dangereuses constitue le titre d'un ouvrage célèbre, publié en 1840, qui n'est pas un pamphlet rapidement écrit par un polémiste exalté mais un pesant ouvrage<sup>2</sup> rédigé par le très sérieux Henri Frégier, chef de bureau à la préfecture de la Seine, en réponse à un concours lancé deux ans plus tôt par l'Académie des sciences morales et politiques. «L'appel d'offres» demandait aux candidats «de rechercher d'après des observations positives quels sont les éléments dont se compose cette partie de la population qui forme une classe dangereuse par

ses vices, son ignorance et sa misère; indiquer les moyens que l'administration, les hommes riches, les ouvriers intelligents et laborieux pourraient employer pour améliorer cette classe dangereuse et dépravée». Ce texte illustre un projet politique de grande ampleur. Face à une conjoncture politique délicate (la monarchie de Juillet établie en 1830 est violemment contestée par les légitimistes et les républicains) et une situation sociale tragique marquée par la conjonction des émeutes politiques et des premières révoltes sociales urbaines (révolte des canuts en novembre 1831), il ne s'agit pas seulement de réprimer mais de connaître les populations pour améliorer les hommes sans changer la société. Bref, dès sa naissance, la recherche «sociologique» est intimement liée aux préoccupations du gouvernement et marquée par le contexte social. Elle est aussi fortement inspirée par le modèle préventif de «l'étiologie médicale». Le projet de Frégier s'inscrit parfaitement dans cet objectif. Loin de se limiter à une simple mesure de la délinquance et une description de ses auteurs, l'enquête se donne pour but de repérer les milieux plus larges où se recrutent les malfaiteurs de façon à agir en amont de la délinquance. En cela il se calque sur le modèle de la médecine d'observation qui, faute de guérir les maladies, recherche d'abord les circonstances qui favorisent leur développement. Le projet semble d'autant plus convaincant qu'il s'appuie sur une enquête scientifique. Pourtant celle-ci présente de nombreuses failles. Les données statistiques sur lesquelles il s'appuie sont utilisées sans recul et amalgamées «deux espèces de données» : «Les unes reposent sur des chiffres positifs, les autres sur des aperçus et des évaluations approximatives» dont il reconnaît lui-même que «ces dernières ont quelque chose de vague et d'arbitraire». Cette démarche «scientifique» s'accompagne de

choix idéologiques et d'amalgames franchement assumés. Frégier affirme d'emblée que «les classes pauvres et vicieuses ont toujours été et seront toujours la pépinière la plus productive de toutes les sortes de malfaiteurs : ce sont elles que nous désignerons sous le titre de classes dangereuses ; car lors même que le vice n'est pas accompagné de la perversité, par cela même qu'il s'allie à la pauvreté, il est un juste sujet de crainte pour la société». Pourtant, ce n'est pas contre la pauvreté qu'il invite à lutter mais contre le vice car c'est lui seul qui avilit. Ecartant toute responsabilité majeure de l'organisation sociale, Frégier fait de la dépravation morale la cause génératrice du crime. Il propose non des réformes sociales mais bien «un plan de perfectionnement moral du pays».

Ce plan s'ordonne autour de trois axes. Outre des mesures attendues contre le jeu, la prostitution, l'ivrognerie (l'alcoolisme n'existe pas encore), Frégier compte plus encore sur l'école que sur la famille pour rendre meilleures les classes pauvres, dangereuses et vicieuses. Au-delà il fait preuve de quelques rêves prémonitoires inquiétants. Tout en refusant de «transformer le journaliste en prédicant», il invite la presse à «propager de saines doctrines d'économie sociale, les vertus de la famille, de la simplicité, de l'ordre et de la décence». Il regrette aussi que «notre civilisation, quoique fort avancée, ne supporterait pas des mesures préventives de police qui auraient pour effet de signaler les ivrognes et les joueurs dans la vue de leur ôter les moyens de se livrer à leurs habitudes vicieuses».

Bref, en même temps qu'une volonté affirmée d'intégration, le rêve d'une société voulant exclure tout risque en repérant à l'avance les sujets potentiellement dangereux. ■

## Olivier FAURE

Professeur d'histoire,  
Université Lyon 3.

## Bibliographie

<sup>1</sup> Grâce au titre donné par Louis Chevalier à son ouvrage de 1958 (disponible en collection Pluriel).

<sup>2</sup> *Des classes dangereuses dans la population des grandes villes et des moyens de les rendre meilleures*, 2 volumes, 435 et 527 p. Reprint Slatkine/Mégariotis Genève, 1977.

